



HAL
open science

Réexamen des fosses chasséennes de Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne)

Nicolas Garmond

► **To cite this version:**

Nicolas Garmond. Réexamen des fosses chasséennes de Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne). Bulletin de la Société préhistorique française, 2008, 105, pp.625 - 629. 10.3406/bspf.2008.13766 . hal-02893544

HAL Id: hal-02893544

<https://hal.science/hal-02893544>

Submitted on 8 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Réexamen des fosses « chasséennes » de Cannes-Écluse (Seine-et-Marne)

Nicolas Garmond

Citer ce document / Cite this document :

Garmond Nicolas. Réexamen des fosses « chasséennes » de Cannes-Écluse (Seine-et-Marne). In: Bulletin de la Société préhistorique française, tome 105, n°3, 2008. pp. 625-629;

doi : <https://doi.org/10.3406/bspf.2008.13766>

https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_2008_num_105_3_13766

Fichier pdf généré le 21/02/2020

ACTUALITÉS SCIENTIFIQUES

CORRESPONDANCE

Réexamen des fosses «chasséennes» de Cannes-Écluse (Seine-et-Marne)

En 1965, des ouvriers de la gravière de Cannes-Écluse (77) découvraient des alignements de taches sombres, livrant du matériel archéologique en quantité au lieu-dit «la Vallée du Moulin»¹. Une équipe de bénévoles, à laquelle ont participé M. Brézillon, P. Guilloire et Y. Robert, a sauvé de la destruction, en une journée, deux fosses interprétées alors comme des «fonds de cabanes». C'est G. Bailloud qui mentionna le premier ces structures, en les attribuant au Chasséen (Bailloud, 1964). Aucune étude de ce matériel n'avait jusqu'alors été entreprise.

Notre connaissance du Néolithique moyen chasséen, si elle a depuis beaucoup évolué, reste encore peu avancée dans la région. Cannes-Écluse constituerait en effet le seul ensemble «chasséen» fouillé en Bassée (confluence Seine-Yonne). Il convient donc de revoir ce corpus à la lumière des connaissances actuelles sur le Néolithique.

Le site

Le site de Cannes-Écluse «la Vallée du Moulin» est situé à la confluence de la Seine et de l'Yonne (fig. 1). Ceci en fait un endroit naturellement protégé et largement ouvert à la communication par voie fluviale. Ce site a été intensément occupé du Néolithique ancien à l'Âge du bronze (Robert, 1965 et 1966). Malheureusement, l'exploitation ancienne du sable sur ces parcelles a entraîné la destruction de nombreux vestiges, les fouilleurs sauvant d'importantes informations dans ce qui constituait alors les débuts de l'archéologie de sauvetage.

Sur cette parcelle, seules deux fosses, séparées de 20 m, ont pu être fouillées. De plus, les bulldozers avaient largement entamé celles-ci. Selon le rapport de fouilles, les ouvriers de la sablière auraient vu au moins cinq autres fosses dans l'alignement des autres (Brézillon *et al.*, 1965).

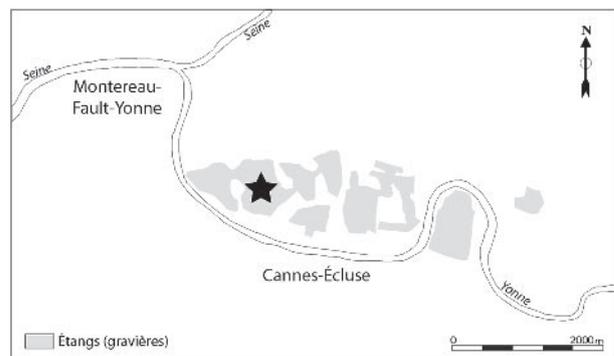


Fig. 1 – Cannes-Écluse «la Vallée du Moulin» : plan de situation.

La fosse 1 est large d'environ 2 m et profonde de 35 cm depuis le décapage. Elle est constituée d'un remplissage argileux noirâtre, plus ou moins charbonneux, contenant des petits fragments de grès brûlés et des fragments osseux, brûlés ou non.

Sous cette couche, le remplissage est fait de sable et de graviers, de fragments de charbons épars, de grands tessons de céramique et de petits éclats de débitage.

Sur la fosse 2, nous disposons de moins de renseignements. Elle semble aussi large, également riche en charbons, céramiques et silex. Une tache centrale de 80 cm de diamètre (trou de poteau ?) était bordée d'une couronne de cailloutis.

Le matériel

Un abondant matériel a été recueilli lors de la fouille : on compte 362 tessons, 494 pièces lithiques et 175 os de faune.

- **Surface** : un tri sélectif semble avoir été effectué lors du ramassage du matériel bouleversé par les bulldozers, sans que nous ayons de renseignements sur ses modalités. Ont été ramassés :

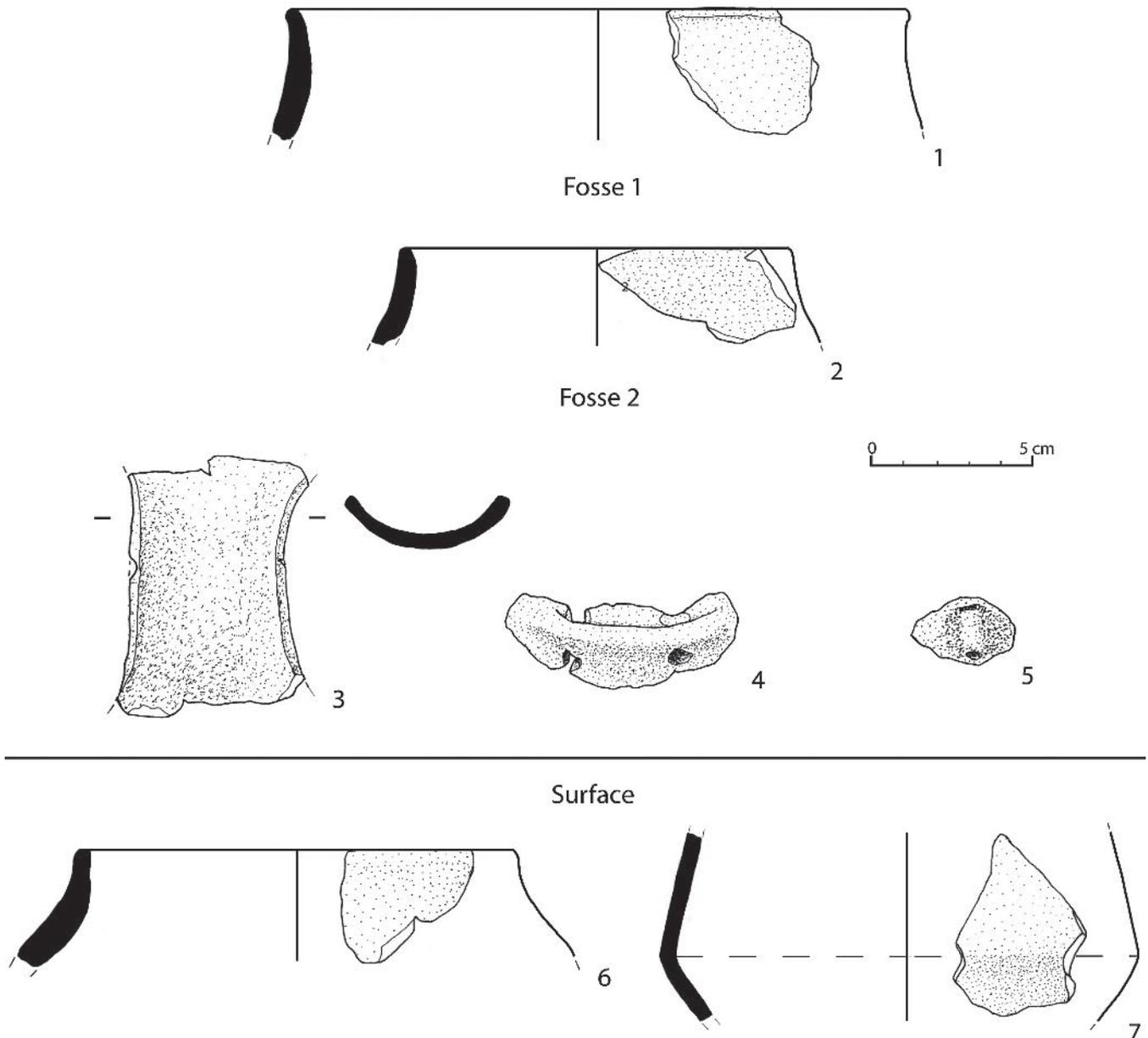


Fig. 2 – Cannes-Écluse « la Vallée du Moulin » : formes céramiques et éléments de préhension.

- 1 tesson de céramique carénée, 1 bord ;
- 38 éclats de silex, 1 fragment basal de tranchet, 22 grattoirs, 1 éclat retouché, 1 denticulé, 2 nucléus et 1 armature tranchante ;
- 6 fragments de terre cuite et 5 fragments de grès (dont 1 fragment de molette).

• **La fosse 1 (« cabane 1 »)** : le matériel recueilli se compose de :

- 146 tessons de céramique, dont 3 bords ;
- 205 éclats de silex, 1 perçoir, 1 éclat retouché, 2 pièces esquillées, 3 nucléus et 5 armatures tranchantes ;
- 1 fragment de grès.

• **La fosse 2 (« cabane 2 »)** : le matériel recueilli se compose de :

- 214 tessons de céramique, dont 5 bords, 1 anse biforée, 1 bouton perforé et 1 manche de louche (?) ;
- 199 éclats de silex, 5 grattoirs, 1 perçoir, 1 éclat retouché, 3 denticulés, 1 boucharde et 1 nucléus ;
- 1 fragment de terre cuite et 2 fragments de grès.

Le matériel issu des deux fosses est en tout point comparable. Nous pouvons donc sans problème les considérer comme appartenant à un même ensemble archéologique, malgré l'absence de plan précis.

Le matériel céramique

Dans les fosses, 360 tessons ont été recueillis. La céramique semble homogène : les couleurs vont du rouge au noir, les surfaces sont souvent lissées. Les dégraissants sont le sable fin, le calcaire grossier, peut-être même l'os.

Deux productions paraissent se distinguer : on trouve d'une part une céramique grossière mal dégraissée, et d'autre part des tessons minces bien lissés, dégraissés au sable fin ou à l'os.

Les éléments typologiques sont rares : aucune forme complète n'a pu être restituée (fig. 2). Le seul élément de forme de la série est une carène (fig. 2, n° 7), malheureusement issue du décapage. Sa surface est bien lissée, la teinte est brun clair. Ce tesson semble s'apparenter aux autres, mais peut-on en être sûr ?

Les éléments de préhension sont constitués d'une languette biforée et d'un bouton perforé.

À cela s'ajoute un éventuel manche de louche (fig. 2, n° 3), très atypique, à forte dépression centrale. Il est très bien dégraissé et lissé, la pâte, rouge, est identique à celle de la languette biforée.

L'industrie lithique

Le matériel lithique recueilli en contexte est composé de 428 pièces, auxquelles s'ajoutent les 66 pièces provenant de la surface de décapage.

La série est très patinée, recouverte d'un voile opaque. De plus, le silex est riche en inclusions, ce qui rend la lecture du sens des enlèvements souvent difficile.

La matière première majoritaire est un silex du Secondaire, gris-bleu à patine blanche. Il possède de nombreuses inclusions calcaires. Les quelques éclats corticaux suggèrent qu'il se présente sous la forme de rognons.

À côté de cela, on trouve de rares éclats en silex secondaire gris-beige à patine blanche, également riche en inclusions.

La technique de débitage largement majoritaire est la percussion directe dure. Aucune autre technique de débitage ne peut être attestée avec certitude, bien qu'un certain nombre d'éclats soit outrepassé. Les nucléus sont soit multipolaires, soit unipolaires.

L'outillage retouché des fosses (fig. 3), exclusivement sur éclat, est constitué de cinq grattoirs, cinq armatures tranchantes, deux perçoirs, trois denticulés, deux pièces esquillées, deux éclats retouchés et une boucharde. Sont présents dans la série des chutes de burins et des éclats du coup du tranchet, alors que ces outils sont manquants (cette absence est probablement due à la faiblesse numérique du corpus).

À cela s'ajoutent les outils du décapage, soit 22 grattoirs, une armature tranchante, un denticulé, un éclat retouché et un fragment basal de tranchet.

La forte proportion d'armatures tranchantes, issues de la fosse I, est étonnante. Toutes sont des armatures à retouches abruptes (fig. 3). Une d'entre elle (n° 8) a été fabriquée sur un support laminaire. Une des armatures (n° 10) est assez grande et épaisse.

Enfin, huit fragments de grès ont été retrouvés, souvent de très petite taille. Il s'agit d'un grès des sables de Fontainebleau, disponible localement.

Discussion chronologique

Il est très difficile d'attribuer culturellement cette série tant les éléments typologiques sont rares. Les formes, aspects et dégraissants céramiques permettent de dater ce mobilier du Néolithique moyen, ce qui est confirmé par l'industrie lithique (débitage d'éclats dominant, armatures

tranchantes). La série semble homogène. Les armatures tranchantes à retouches abruptes permettent de préciser l'attribution au Cerny éponyme (Augereau, 2004) ou au Chasséen septentrional (Augereau et Hamard, 1991).

La languette biforée et le manche de louche confirment cette attribution : les languettes biforées existent dans le Cerny comme à Balloy « les Réaudins » (Mordant, 1997), et on en retrouve également dans le niveau le plus ancien de Chasse-le-Camp « la Redoute » (Thevenot, 2005).

En allant plus en profondeur, on peut dire que les dégraissants au sable et à l'os tendraient à attribuer cette série au Cerny, malgré la totale absence de décor.

D'autres éléments entrent ici en jeu : à moins d'une centaine de mètres se trouve une structure circulaire ayant livré du mobilier Cerny à « la Vallée des Moulins » : il s'agit d'un enclos fossoyé d'une vingtaine de mètres de diamètre (Bailloud, 1967 ; Robert, 1965 et 1966).

Dans une des fosses de ce site ont été retrouvées des céramiques d'ascendance Épiroessen (Mordant, 1966). Parmi celles-ci, le dégraissant au calcaire, dit atypique, est attesté et on trouve un tesson à bord épaissi rappelant bien celui de la fosse 1 (fig. 2, n° 1). Cette série est par ailleurs attribuée à un Cerny-Barbuisse contemporain du Roessen III, c'est-à-dire à un « faciès hybride » datable de la fin du Cerny (Mordant, 1997, p. 85).

La proximité ainsi que les ressemblances dans la typologie et la technologie laissent penser que les deux séries de Cannes-Écluse pourraient être contemporaines. Toutefois, les quelques formes céramiques suggérées par les bords (fig. 2) ne sont pas franchement typiques du Cerny.

Les affinités épiroessen sont également très bien connues dans le Chasséen de Chasse (Thevenot, 2005) et dans l'étape ancienne du Chasséen septentrional (Blanchet et Martinez, 1986). La céramique carénée (fig. 2, n° 7) pourrait bien être chasséenne, mais son absence de contexte (surface) interdit son association à la série, même si elle reste possible. L'absence de sites chasséens bien définis en Bassée rend impossible toute tentative de comparaison.

L'hypothèse d'une « pénétration chasséenne » en Bassée, sur un contexte Cerny tardif, a été avancée suite à la découverte d'associations de vases chasséens et Cerny à Marolles-sur-Seine (77) et Vinneuf (89) (Mordant, 1997). Notre série de Cannes-Écluse, si elle est bien contemporaine de celle du site voisin, pourrait s'inscrire dans cette phase. Néanmoins, les éléments en notre possession sont bien trop minces pour étayer cette hypothèse.

Il est dans l'état actuel de la recherche impossible d'attribuer culturellement cette série, faute d'éléments suffisamment fiables. Cette série doit donc être attribuée au Néolithique moyen (4500-3500 BC) et non au Chasséen.

Conclusion

Les deux « cabanes chasséennes » de Cannes-Écluse sont en réalité deux fosses du Néolithique moyen, sans qu'une datation plus précise puisse être donnée, faute d'éléments typologiques fiables. Les seuls éléments datant ne permettent pas de préciser s'il s'agit de matériel Cerny ou chasséen, voire peut-être des deux.

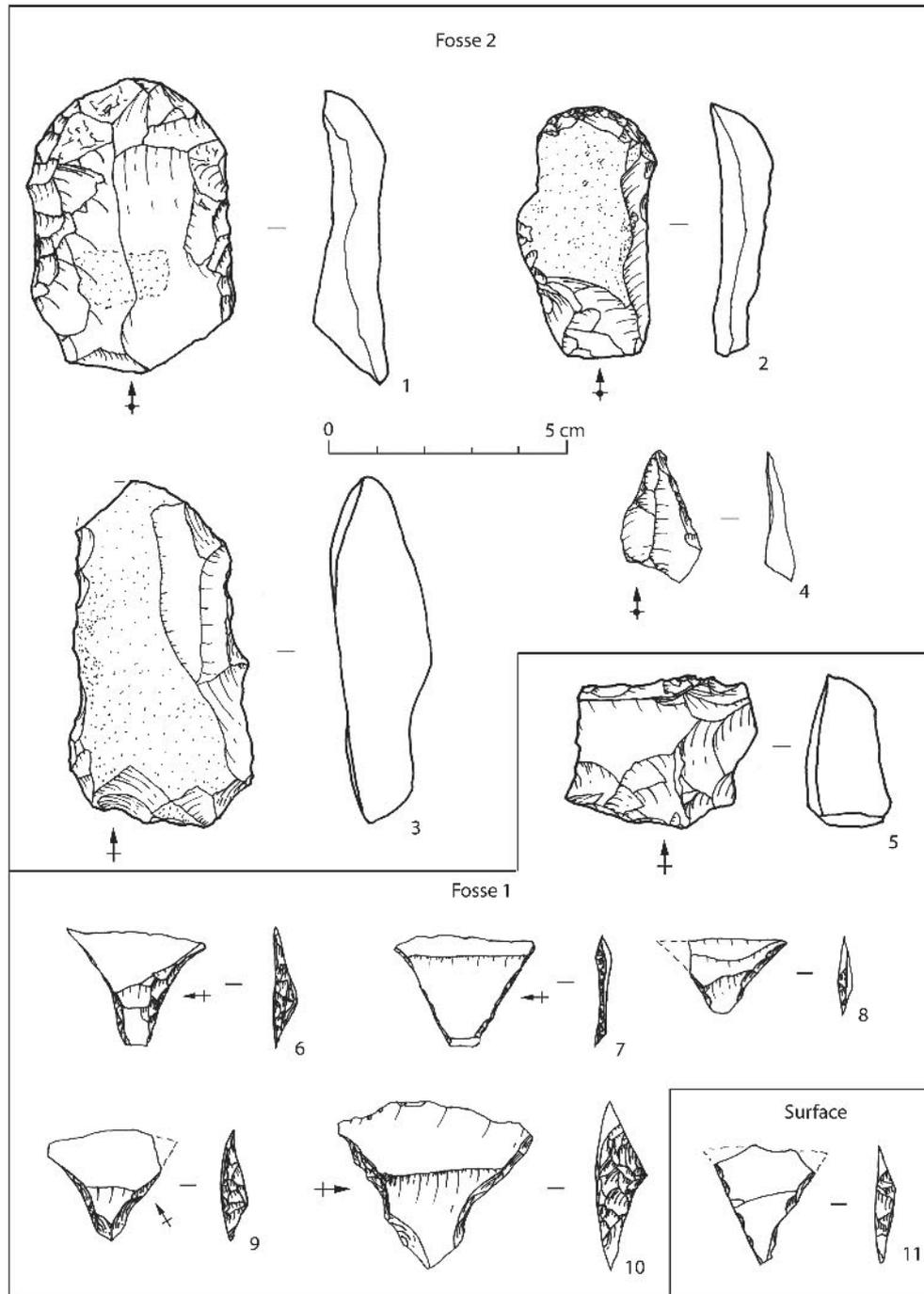


Fig. 3 – Cannès-Écluse « la Vallée du Moulin » : outillage en silex. N^{os} 1 et 2 : grattoirs; n^o 3 : denticulé; n^o 4 : perçoir; n^o 5 : pièce esquillée; n^{os} 6 à 11 : armatures de flèche.

Cet ensemble, s'il est petit, reste cependant intéressant et une étude comparative avec le matériel du site Cerny tardif proche pourrait livrer des résultats supplémentaires.

NOTE

(1) Références du site : Cannès-Écluse « la Vallée du Moulin », section A2, parcelle 115. N^o de site 77 061 002 AP. Fouilles de sauvetage de 1965, effectuées par M. Brézillon, P. Guilloré et Y. Robert. Coordonnées Lambert : X : 647,12 Y : 74,85 Z : 49m. (Carte IGN 1/25 000 Montebreu).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AUGEREAU A. (2004) – *L'industrie du silex du V^e au IV^e millénaire dans le sud-est du Bassin parisien : Rubané, Villeneuve-Saint-Germain, Cerny et groupe de Noyen*, Documents d'Archéologie française, t. 97, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris.

AUGEREAU A., HAMARD D. (1991) – Les industries lithiques du Néolithique moyen II des vallées de la Petite-Seine, de l'Aisne et de l'Oise, in A. Beeching *et al.*, *Identité du Chasséen, Actes du colloque international de Nemours, 1989*, Mémoires du musée de Préhistoire d'Île-de-France, 4, APRAIF, Nemours, p. 235-250.

- BAILLOUD G. (1964) – *Le Néolithique dans le Bassin parisien*, II^e suppl. à Gallia Préhistoire, CNRS, Paris.
- BAILLOUD G. (1967) – Cannes-Écluse. Informations archéologiques. Circonscription de la région parisienne, *Gallia Préhistoire*, t. X, 2, p. 308- 311.
- BLANCHET J.-C., MARTINEZ R. (1986) – Vers une chronologie interne du Chasséen dans le nord du Bassin parisien, *Le Néolithique de la France. Hommage à G. Bailloud*, Picard, Paris, p. 331-342.
- BRÉZILLON M., GUILLORÉ P., ROBERT Y. (1965) – Cannes-Écluse. 7 novembre 1965. Sauvetage de deux fonds de cabanes chasséennes, SRA Île-de-France, Saint-Denis.
- MORDANT D. (1966) – Aspects du Néolithique moyen I de la Petite-Seine, *Le Néolithique de la France. Hommage à G. Bailloud*, Picard, Paris, p. 305- 318.
- MORDANT D. (1997) – Le Cerny en Bassée, in C. Constantin *et al.*, *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique, Actes du colloque international de Nemours, 9-10-11 mai 1994*, Mémoires du musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6, APRAIF, Nemours, p. 75-91.
- ROBERT Y. (1965) – Informations archéologiques. Fouilles : Cannes-Écluse, *Bulletin du groupement archéologique de Seine-et-Marne*, 6, p. 128- 147.
- ROBERT Y. (1966) – Informations archéologiques. Fouilles : Cannes-Écluse, *Bulletin du groupement archéologique de Seine-et-Marne*, 7, p. 77- 92.
- THEVENOT J.-P. (2005) – *Le camp de Chassey (Chassey-le-Camp, Saône-et-Loire). Les niveaux néolithiques du rempart de « la Redoute »*, 22^e suppl. à la Revue archéologique de l'Est, Dijon.

Nicolas GARMOND

ArScan – UMR 7041 – Protohistoire européenne

Université de Paris I

nicolas.garmond@mae.u-paris10.fr
